



Le découvreur du « Titanic » bientôt admis sur Alternext

TECHNOLOGIE

i2S, la société de traitement et de saisie de l'image, entend profiter de la numérisation de l'écrit. La cotation est attendue pour la fin du mois.

Les découvreurs de l'épave du *Titanic* bientôt sur Alternext. Hier, la société i2S a annoncé son intention d'entrer sur ce marché des valeurs moyennes. Fondée en 1979, l'entreprise, basée à Pessac, est spécialisée dans la saisie et le traitement de l'image. Concrètement, ce métier se décline en trois divisions.

« Notre métier historique est la fabrication de caméra pour conditions extrêmes et la production de ces images », explique le président du directeur, Jean-Pierre Gérard. Cette division, i2S Vision, représente 47 % du chiffre d'affaires et se trouve à l'origine des grandes réalisations technologiques de la société : le *Ti-*



tanic en 1985, mais aussi la première photo finish couleur en 1996 ou, plus récemment le « but finish » pour le football. Cette division connaît cependant désormais une faible croissance (1 % au premier semestre).

i2S Digibook est en revanche plus dynamique. Cette division de numérisation du patrimoine écrit travaille avec les bibliothèques évidemment, mais aussi avec des sociétés privées,

comme récemment le russe Gazprom. Elle représente 41 % des revenus, mais a connu au premier semestre une croissance de 72 % qui pourrait durer. Elle est surtout la division la plus rentable. Enfin, i2S Livescan développe des contrôles qualité. Avec 12 % des ventes, cette division, créée voici trois ans, est « la start-up de l'entreprise », indique Jean-Pierre Gérard.

UNE ÉTAPE STRATÉGIQUE

Le projet d'admission sur Alternext vise à donner au groupe les moyens de réaliser des acquisitions. Jean-Pierre Gérard explique également que la notoriété boursière est un élément important sur les marchés internationaux. Or, i2S devrait réaliser 70 % de ses ventes à l'export au second semestre. Enfin, les fonds levés devraient permettre de renforcer la R&D qui est commune aux trois divisions. Confiant malgré les conditions actuelles de marché, Jean-Pierre Gérard attend un visa de l'AMF pour le 15 octobre et une première cotation à la fin du mois. ■

ROMARIC GODIN